



Santé
Réduction des Risques
Usages de Drogues

SWAPS n° 28



Dossier Trend

Trend : comment, pourquoi ?

par Pierre-Yves Bello, coordinateur du dispositif Trend à l'OFDT
Jean-Michel Costes, directeur de l'OFDT
et l'équipe Trend de l'OFDT

En consacrant deux dossiers successifs aux rapports locaux des sites Trend, *Swaps* nous offre l'occasion d'échanger autour de ce dispositif. Il s'agit en fait de son troisième exercice et du premier depuis la mise en place de coordinations locales sur treize sites en France. Cette année a été adjoint au rapport national un volume comprenant les treize rapports de site.

L'objet de Trend est d'identifier des phénomènes émergents liés aux drogues et de fournir des éléments de connaissance aux décideurs, aux professionnels et aux usagers. Cette identification, pour être efficace, notamment en termes de santé publique, se doit d'être précoce. Pour ce faire, un ensemble de partenariats a été établi, tant au niveau institutionnel qu'associatif ainsi qu'avec les coordinations locales.

La multiplicité des partenaires composant Trend entraîne une grande diversité des méthodes de collecte. Le "dialogue" créé par le dispositif entre diverses sources d'information utilisant différentes méthodes de collecte est l'une des clés de l'identification de phénomènes émergents. En quelque sorte, c'est la multiplicité des observateurs et la multiplicité de leurs points d'observation sur des faits peu visibles qui permet, par congruence, d'identifier l'un ou l'autre phénomène. On ne soulignera jamais trop la richesse de ce "dialogue" inventé entre méthodes initialement de recherche et que l'on soumet à l'exercice délicat de l'observation à visée opérationnelle. Le rapport annuel du dispositif Trend n'est donc pas une simple juxtaposition d'informations apportées par chacun des acteurs y participant; mais bien une synthèse de faits confirmés au terme d'une procédure d'analyse.

Cette mise en lumière de phénomènes émergents concerne l'ensemble des acteurs investis dans le champ de la toxicomanie et doit permettre d'interroger les pratiques des uns et des autres :

- Celles de l'utilisateur sur ses modalités de consommation ;
- Celles du professionnel sur ses modalités d'intervention ;
- Celles du décideur sur ses choix et priorités ;
- Celles du chercheur sur la compréhension de ces phénomènes ;
- Celles de l'observateur sur l'adaptation de ses stratégies.

On voit, qu'au-delà des importantes contraintes techniques de réalisation, la pertinence de ce type de dispositif réside dans l'appropriation que chaque acteur pourra faire des résultats qui sont fournis. Pour ce faire, l'équipe de réalisation a mis à disposition les résultats en quatre formats (résultats intégraux, synthèse générale de 107 pages, mémorandum de 13 pages et Tendances de 4 pages) permettant différents niveaux de lecture. L'utilisation effective de ces documents est du ressort des acteurs. Le dispositif Trend est entré dans sa quatrième année, il est encore en phase de maturation en termes de modalités de fonctionnement. Toutefois, il est certain qu'il devra être à même d'évoluer en fonction des réalités de terrain pour parvenir à respecter ses objectifs.

Les deux volumes du rapport sont accessibles à l'adresse suivante :
http://www.drogues.gouv.fr/fr/professionnels/etudes_recherches/etudes/trend2002.html